A César... ce qui est à César !

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **9 (1981)**

Heft 2

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-239949

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

A CESAR . . . CE QUI EST A CESAR !

Vous savez qu'en principe, on s'est mis à écrire le patois quand on commença à s'apercevoir, qu'il perdait du terrain, face au français, et tendait vers sa disparition.

Et c'est bien timidement, c'est comme en cachette, que les premiers écrivains se sont risqués à mettre sur le papier ce vieux langage qu'ils avaient dans l'oreille et dans la bouche, et qu'ils aimaient clandestinement.

La conséquence de cette gêne, c'est qu'ils se gardaient bien d'apposer leur signature au pied du texte qu'ils avaient rédigé. Ou bien ils usaient de pseudonymes. Et les Vaudois d'aujourd'hui qui mettent la main sur un vieux "Conteur" trouvent de savoureuses histoires signées "Mérine" et ne peuvent deviner qu'il s'agit du Dr René Meylan, qui vécut à Moudon. Plus près de nous, voici, dans le "Conteur Romand" des articles de Metchaîmé, surnom derrière lequel se cache le Jurassien Joseph Simonin.

Je veux bien que, souvent, ces pseudonymes ont tout simplement un air de bonhomie paysanne : Marc à Louis, Jean des Biolles, Luc des Champs, etc.

Le plus piquant fut sans doute celui d'Amélie Gex, poète patoisant savoyard à la plume mordante lors des luttes politiques du siècle dernier : "Dian de la Jeânna" (c'est-à-dire Jean) pseudonyme qui l'a faite passer longtemps pour un homme . . . redoutable !

Mais revenons-en à notre gêne de tout à l'heure pour constater que l'on ne saura jamais qui fut l'auteur de certaines histoires et, surtout, de paroles de chansons adaptées à des musiques populaires anonymes.

Devant cette carence, on n'a aucune retenue à copier ces écrits patois qui sont devenus la propriété de tout le monde. Mais ce qui est inadmissible aujourd'hui, c'est que lorsqu'on a en mains un texte signé, on néglige de relever cette signature et l'on ira même donner ce morceau devant un micro pour un enregistrement (radio, par exemple) qui pourra laisser supposer que le diseur est également l'auteur.

Cette pratique doit être totalement abandonnée, au nom de l'élémentaire honnêteté.

Occupé à mettre au point les fichiers de nos Archives Sonores du patois, j'ai été frappé par ce manque de netteté et il m'est arrivé d'inscrire comme auteur un simple interprète après quoi je trouvais, un beau jour, l'histoire donnée, imprimée noir sur blanc dans un des recueils de Tobi di-j'èlyudzo, ou de Jules Cordey. De même, lorsque, la veille de Pâques, la Radio nous donne quatre historiques patoises du Val de Bagnes, on devrait apprendre que ces enregistrements proviennent d'une cassette réalisée par M. Jean-Luc Ballestraz, de Martigny.

Le patron protecteur du Valais, saint Théodule, serait certainement de mon avis : A César . . . ce qui est à César !

P. Sunnet